

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/141/8.4

Feuillet n° 152

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 15 décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

**Date de convocation : 7 décembre 2020**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	32
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, **Suppléant** : Jacqueline CLAVERIE représente Didier CLERJOUX, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE

représente Edmond Claude DELPY,

**Excusés** : Dominique DURUY donne pouvoir à Francine BOURRA, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Elodie REBEYROL donne pouvoir à Régine ANGLARD, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET donne pouvoir à Michel MEYNARD, Bernard DURAND ; Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Jean-Michel LAGORSE, Dominique BOUSQUET donne pouvoir à Roland MOULINIER, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Laurent PELLERIN.

**SECRÉTAIRE** : Mme Marie-Claire BOULINGUEZ

## OBJET : Candidature à l'AMI Bus France Services

Le ministère de la Cohésion des territoires a lancé un appel à manifestation d'intérêts pour renforcer le financement en investissement nécessaire pour faire circuler 50 France services itinérantes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les territoires ruraux.

AR PREFECTURE

024-200041150-20201215-DE2020141-DE  
Regu le 17/12/2020

Cette initiative est essentielle pour garantir un égal accès au droit et aux démarches à tous les habitants et notamment dans les territoires qui connaissent des problématiques de mobilité pour lesquels il convient d'adopter prioritairement une démarche « d'aller vers ».

La Communauté de Communes a déjà mis en place plusieurs dispositifs pour répondre à la problématique de mobilité sur son territoire et ainsi renforcé son offre de services publics : une Maison France Services labellisée avec 2 antennes : à Thenon et à Hautefort et une plateforme mobilité.

Il est envisagé de créer un Maison France Services sur la commune de Terrasson.

**Ce projet de Bus France Services s'intègre parfaitement dans la réflexion des élus de mettre en place un service itinérant de services publics.**

C'est pourquoi, la commission Aménagement de l'Espace a souhaité déposer une candidature à cet AMI venant ainsi **assurer un équilibre de la présence des services publics à l'échelle communautaire.**

Le dossier de candidature annexé à la note de synthèse vous présente les enjeux et les modalités de cet appel à projets.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, :**

- **VALIDE** cette candidature afin d'obtenir un financement de 60 000 € sur la partie investissement,
- **AUTORISE** la recherche d'un financement via le FNADT à hauteur de 30 000 € /an pour assurer le fonctionnement de cet outil au service de la population,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 17/12/2020

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Par délégation

Roland MOULINIER



AR PREFECTURE

024-200041150-20201215-DE2020141-DE  
Regu le 17/12/2020